



M A I R I E
D E
T A L U Y E R S

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Pascal OUTREBON, Maire de la commune de Taluyers, atteste par la présente que la copie de l’arrêté n°2019/A 206 en date du 16 décembre 2019, portant organisation de l’enquête publique pour la modification n°3 du PLU de Taluyers a été affichée aux emplacements réservés à cet effet.

ETABLI POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

A Taluyers, le 21/01/2020

Le Maire
Pascal OUTREBON

